

 **FSDS CUP 2024** 

Abbaye de Bithaine (70200)  
6 et 7 avril 2024





Juge:   
Frauke Spengler

Renseignements et inscription  
[facebook.com/frenchsheepdogsociety](https://facebook.com/frenchsheepdogsociety)  
[bordercolliefsds.fr](http://bordercolliefsds.fr)

# REGLEMENT FSDS CUP 2024



# FSDS CUP 2024

- Concours réservé aux chiens classés dans le top 5 de nos concours majeurs (finale Novice top 3).

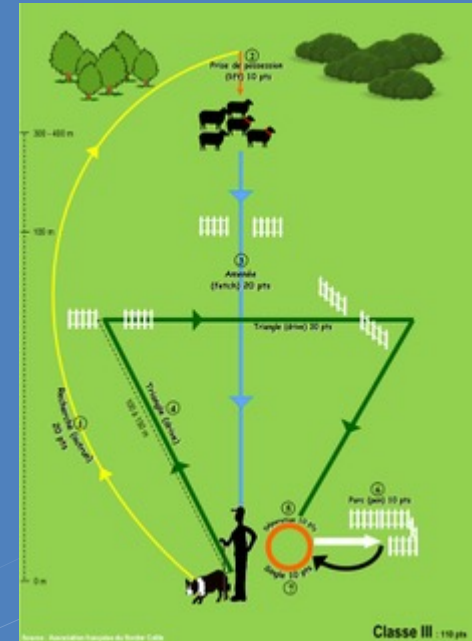
## Liste des concours qualificatifs :

- Sélectif World jour 1 et jour 2 DUN. (10/22)
  - Sélectif World jour 1 et jour 2 AUREILLE. (11/22)
  - Le WST cumul manche 1 et 2 NANTEAU/LUNAIN (03/23)
  - Classe 3 DUN (10/23)
  - DRIVE DUN (10/23)
  - Double Fetch jour 1 et 2 ST VOIR (11/23)
  - Finale Nursery et Finale Novice ST VOIR (02/24)
- 
- NB : Si le quota de 35 chiens n'est pas atteint, sera sélectionné le suivant de chaque concours ci dessus par ordre antéchronologique. Un même chien sélectionné sur plusieurs concours ne donne « droit » qu'à une place.



# LE FORMAT DE CONCOURS

- 35 chiens le samedi : concours classique type Open
- 25 chiens le dimanche (les meilleurs du samedi) : double fetch, 4 brebis par lot, tri allégé avec 4 brebis à collier et pen des 4 brebis à collier.
- Si ex-aequo, départage par le OLF.
- Pas de limite du nombre de chiens par conducteur.
- Possibilité d'inscrire un autre chien que celui sélectionné.



# FSDS CUP 2024

- Inscriptions uniquement sur invitation par la FSDS.
- Prix engagement : 40€ par chien.
- Pour tout adhérent à la FSDS, résidant en France.

# FSDS CUP 2024

- Lieu : Bithaine (70), chez Julien Morvan .
- Date : les 6 et 7 avril 2024
- Juge : Frauke Spengler



# FSDS CUP 2024



Abbaye de Bithaine (70200)

6 et 7 avril 2024



Renseignements et inscription  
[facebook.com/frenchsheepdogsociety](https://facebook.com/frenchsheepdogsociety)  
[bordercolliefsds.fr](http://bordercolliefsds.fr)

Juge:   
Frauke Spengler

*Franz Welter*  
A.R.E.G.



# LE RESPECT DE L'ANIMAL

- NB : Les juges et le comité d'organisation de la FSDS se réservent le droit d'exclure un concurrent si des faits ou actes de maltraitance sont constatés et avérés.
- Un chien agressif envers les brebis peut être exclu de la compétition, voire du circuit de concours.

